

## Le Gouvernement veut taxer toujours plus les malades

MALADIE



« Responsabiliser » les malades, tel est le nouveau crédo du Président de la République ! Le Gouvernement laisse ainsi entendre que les assurés sociaux seraient malades, consommateurs de soins par choix, et qu'il faut donc les taxer, leur faire payer un impôt sur la maladie.

Depuis des mois, [l'UNSA dénonce la volonté du Gouvernement de doubler les franchises médicales et participations forfaitaires](#) restant à la charge des assurés sociaux en cas de recours à des soins médicaux.

Notre organisation a appris par voie de presse que cette disposition serait prévue pour fin mars et début juin. **L'UNSA dénonce un nouvel impôt pour les malades !**

« Responsabiliser » les malades, tel est le nouveau crédo du Président de la République ! Le Gouvernement laisse ainsi entendre que les assurés sociaux **seraient malades, consommateurs de soins par choix**, et qu'il faut donc les taxer, leur faire payer un impôt sur la maladie.

Le projet gouvernemental propose ainsi de **doubler les franchises médicales** en passant le montant restant à charge du malade et donc non remboursé ni par la Sécurité sociale, ni par la complémentaire santé de **50 cts à 1 euro par boîte de médicaments et par acte paramédical**, et de **2 à 4 euros pour un aller en transport médical** (8 euros en cas aller/retour), etc.

Non content de punir les malades, **au mois de juin 2024, ce serait au tour des participations forfaitaires d'être doublées**, à savoir 2 euros pour une consultation, une radiologie, et

**potentiellement jusqu'à 8 euros par une analyse de sang** si le gouvernement, dans la foulée, a dans ses cartons pour projet de doubler le montant journalier maximal applicable.

Et quand le Gouvernement **dit qu'il protège les personnes atteintes de maladies chroniques** souvent génératrices de soins en ne touchant pas au **plafond annuel maximal de 50 euros**, il **oubli simplement qu'il s'agit de 2 plafonds distincts, soit 100 euros restant à la charge du malade par an !**

Au lieu de créer un impôt supplémentaire pour les malades et d'attaquer leur pouvoir d'achat déjà bien érodé par l'inflation, le Gouvernement serait bien inspiré de trouver les moyens de financer notre système de protection sociale à long terme. Pour cela, l'UNSA demande :

- Une compensation totale des exonérations de cotisations sociales accordées aux employeurs,
- La **renégociation de la dette COVID uniquement portée par les assurés sociaux à ce jour**,
- La mise en place d'une **réelle politique de prévention et d'éducation à la santé** qui favoriserait à terme des économies non négligeables grâce à l'amélioration de l'état de santé de la population,
- Une augmentation et un **flétrage de la fiscalité comportementale (alcool, tabac, etc.) vers la Sécurité sociale**,
- Une augmentation de la part des taxes environnementales affectées à la Sécurité sociale.

[Article du site UNSA, lire également "Discours de politique générale : l'UNSA circonspecte sur les annonces en matière de santé"](#)